

SEPTEMBRE 2025



Les bénéfices du projet pour le territoire



La Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP) est indispensable pour garantir un réseau ferroviaire plus performant en Occitanie.

Le doublet de lignes complémentaires ainsi créé (ligne actuelle + ligne nouvelle) permettra d'assurer la continuité du service ferroviaire à grande vitesse, en comblant le chaînon aujourd'hui encore manquant entre l'Espagne, la France et le reste de l'Europe, tout en libérant de la capacité sur la ligne actuelle pour développer les trains du quotidien et faciliter les déplacements de proximité.

Ce doublet de lignes permettra également une plus forte résilience du réseau ferroviaire de l'arc languedocien au changement climatique, en garantissant une continuité de service, à la fois fret et voyageurs.

Sa réalisation en 2 phases, échelonnées entre 2034 et 2040, viendra ainsi transformer les mobilités sur le territoire et contribuera au développement et à l'attractivité de la région Occitanie.

À la clé : plus de trains et moins de camions sur les routes, une meilleure qualité de l'air et un patrimoine environnemental et culturel valorisé.

Les objectifs du projet LNMP

+ de TER

FACILITER LES DEPLACEMENTS DU QUOTIDIEN

grâce à la désaturation de la ligne existante qui offrira de nouvelles capacités pour développer le **trafic TER régional**, mettre en place le **RER Métropolitain à Montpellier** et favoriser ainsi le report modal.

+ 3 M de voyageurs / an

+ de TGV

ASSURER LA CONTINUITE DE LA GRANDE VITESSE

avec des **temps de parcours raccourcis** et un confort accru pour tous les déplacements, ce qui favorise le désenclavement et l'**attractivité des territoires** desservis.

- 39' entre Montpellier et Perpignan

+ de fret

CONTRIBUER A LA DECARBONATION DES TRANSPORTS

grâce au **renforcement du corridor fret Méditerranée** permettant de contribuer à l'atteinte de l'objectif de doublement du trafic fret, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'amélioration de la qualité de l'air et la diminution des accidents sur le réseau routier.

Jusqu'à - 110 000 camions / an sur les routes

Un doublet de lignes complémentaires

UNE LIGNE EN +

c'est + de trains, pour tous, sur toutes les lignes !



LIGNE NOUVELLE

Plus rapide, pour aller plus loin

LIGNE ACTUELLE

Plus de trains pour le quotidien

- ⇒ Un projet prioritaire à l'échelle européenne
- ⇒ Un projet qui s'inscrit dans les grandes démarches nationales

(Loi d'Orientation des Mobilités, Stratégie Nationale Bas Carbone, Loi Résilience et Climat...)

Un projet d'intérêt général à forts enjeux environnementaux

UN PROJET ENGAGE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

SNCF Réseau s'engage dans une démarche ambitieuse pour le projet en visant l'obtention de la certification Haute Qualité Environnementale « **HQE Infrastructures Durables** ». Elle garantit que le projet prend en considération les plus hauts standards sociaux et environnementaux, tout en intégrant des pratiques d'éco-conception pour limiter son empreinte carbone.

UNE INTEGRATION PAYSAGERE ET ARCHITECTURALE CONSTRUITE AVEC LE TERRITOIRE

La Gardiole, Issanka, Poussan, Via Domitia, Picpoul de Pinet... SNCF Réseau s'engage à travailler l'insertion de la ligne sur ces sites sensibles avec les acteurs locaux.

Ainsi, le **viaduc de Poussan**, ouvrage d'art emblématique du projet, a fait l'objet d'une attention particulière. En 2025, 17 habitants ont partagé, au sein de l'Atelier Citoyen, leurs analyses et propositions concernant l'architecture et l'insertion paysagère du viaduc.

Présentées aux partenaires co-financeurs le 11 juillet 2025, ces préconisations seront ajoutées au cahier des charges du concours international d'architecture et d'ingénierie du viaduc.

Un travail territorial est également mené pour rechercher des opportunités d'insertion du réseau Aqua Domitia le long de la ligne.

LES MESURES COMPENSATOIRES ENVIRONNEMENTALES

Depuis le débat public de 2009, l'application de la **démarche Eviter Réduire Compenser (ERC)** permet d'identifier les enjeux et de co-construire avec les acteurs du territoire des solutions permettant **d'éviter, de réduire et enfin de compenser les impacts résiduels du projet sur l'environnement**.

L'objectif : proposer une **compensation bénéfique aussi bien aux milieux naturels qu'agricoles**, en recherchant le maintien et la restauration de la biodiversité, des zones humides, des activités agricoles et viticoles, et la préservation des paysages.

Une attention particulière sera également portée aux nuisances éventuelles liées au **bruit** et aux vibrations.

Construire le projet avec le territoire

Partenaires cofinanceurs, élus, services de l'Etat, monde agricole, associations environnementales, habitants, acteurs économiques, usagers... **SNCF Réseau entretient depuis le début du projet un dialogue continu avec l'ensemble des acteurs du territoire.**

L'objectif : adapter les caractéristiques du projet aux besoins et aux **attentes des territoires**.

Depuis le débat public, première étape de concertation en 2009, plusieurs phases de consultation et co-construction ont accompagné l'avancée du projet.

Ce dialogue se poursuivra jusqu'à la mise en service de la LNMP.



PHASE 2 DU PROJET LNMP : UN PROJET QUI S'ADAPTE AUX ÉVOLUTIONS DU TERRITOIRE

La LNMP est un projet d'avenir qui se développe sur le temps long et qui s'inscrit sur un territoire dont les caractéristiques et les besoins évoluent, s'adaptant aux changements de la société (économie, démographie, mobilité, climat, etc.).

Pour s'assurer que les fonctionnalités actées en 2016 (ligne voyageurs, deux gares nouvelles) correspondent toujours aux besoins en 2040, les partenaires du projet ont demandé que des études complémentaires soient menées et qu'une nouvelle étape de concertation puisse se tenir avec le grand public.

Pour répondre à cette demande, SNCF Réseau organisera, sous l'égide de la CNDP, une concertation en 2 temps :

- Une concertation préalable au printemps 2026 sur les fonctionnalités du projet (mixité et gares nouvelles)
- Une concertation continue en 2027 et 2028 sur les tracés (adaptation du tracé aux choix de fonctionnalités issus de la concertation préalable)

Le fruit de ces travaux viendra nourrir le travail du maître d'ouvrage sur les études de la phase 2 de la LNMP

Un calendrier en 2 phases pour plus de pragmatisme et d'efficacité

